



Bénéficiaire de la protection internationale

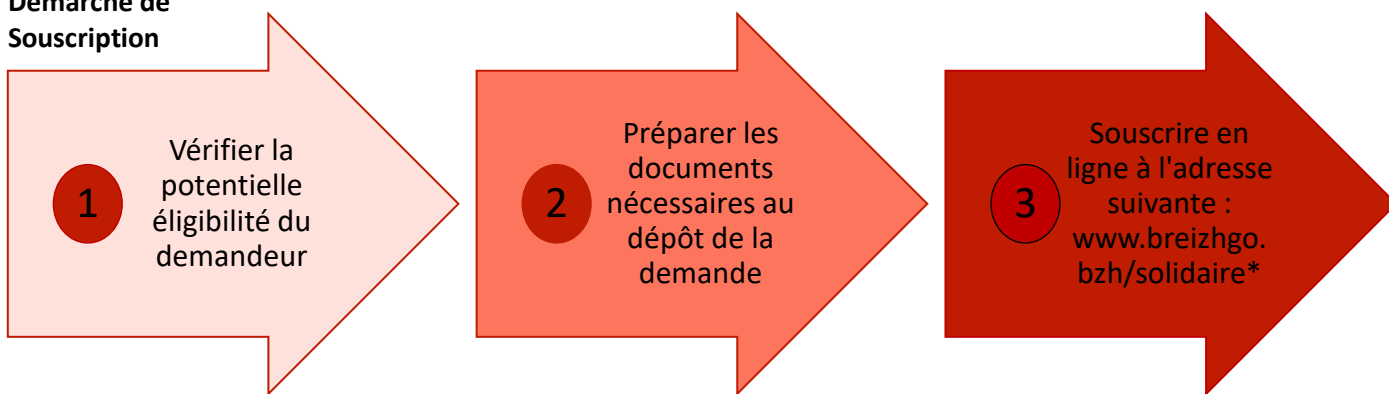
Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER, Car et certains bateaux BreizhGo.

Public cible

Bénéficiaire de la protection internationale

Démarche de Souscription



Liste des pièces à fournir :

- Autorisation provisoire de séjour – bénéficiaire de la protection temporaire
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

Pièce disponible auprès de la Préfecture

Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car, TER et certains bateaux, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.breizhgo.bzh/solidaire

*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse